

À noter que la présente étiquette modèle comprend une étiquette principale qui accompagnera les fibres durant le transport. Les sous-étiquettes ne pourront comporter que les utilisations prévues sur cette étiquette modèle et seront apposées au produit final fabriqué.

ÉTIQUETTE PRINCIPALE

Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes

SOLIDE

COMMERCIAL

N° D'HOMOLOGATION 32089 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Cuivre présent sous forme d'oxyde cuivreux, et de composés de cuivre apparentés 2,6 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET :

Fabricant :

Cupron Inc.
800, rue Leigh Est
Bureau 123
Richmond (VA) 23219
1 804 212-1716

Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes (nom de marque substitut Fibres Cupron™, Fibres en cuivre Cupron™)

Faible dose

MODE D'EMPLOI

PRÉSERVATION DU MATÉRIEL : Un agent de conservation bactéricide et fongicide final, qui sert à supprimer les bactéries, les champignons et les levures.

Incorporer 0,25 à 1,0 pourcent en poids de la matière active Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes dans les produits d'emploi final suivants :

Produits manufacturés destinés à des usages pour contact non alimentaire

Filtres à air/Matériel de filtre à air

Articles de literie, moquettes, tentures, linge de maison, meubles capitonnés

Mousses polyuréthanes – cellules fermées et ouvertes, souples, rigides, semi-rigides

Plastique/produits en plastique (comprend le nylon et le vinyle)

Caoutchouc/produits en caoutchouc

Chaussures/Composantes pour souliers

Textiles/tissus tissés et non tissés/fibres de rembourrage/fibres/cordage (synthétique)

Habillement/produits finis – sous-vêtements, couches de base, vêtements d'extérieur, habillement de sports, vêtements d'équipe, vêtements de yoga, chaussettes, articles chaussants, marchandises nationales

Lorsqu'on l'utilise à un niveau de chargement entre 0,25 et 1,0 %, cette substance permet de protéger le produit et de préserver la matière. L'étiquette peut contenir au moins un des énoncés indiqués ci-dessous :

- Cupron™ protège les produits contre les bactéries, les champignons et les microbes qui causent des taches et dégradent les fibres et les tissus
- Cupron™ protège ce produit contre les bactéries, les champignons et les microbes qui causent des taches et dégradent les fibres et les tissus
- Cupron™ protège ce produit contre les bactéries qui causent des taches
- Cupron™ protège ce produit contre la dégradation bactérienne
- Cupron™ empêche le tachage bactérien de ce produit
- Cupron™ protège ce produit contre les champignons qui causent des taches
- Cupron™ protège ce produit contre la dégradation fongique
- Cupron™ prévient le tachage fongique de ce produit
- Cupron™ protège ce produit contre les microbes qui causent des taches
- Cupron™ protège ce produit contre la dégradation microbienne
- Cupron™ prévient le tachage microbien de ce produit
- Ce produit contient l'agent antimicrobien Cupron™
- Cupron™ protège ce(s) produit(s) contre les bactéries et les champignons qui causent des odeurs sur le textile
- Cupron™ protège le textile contre la prolifération de bactéries qui causent des odeurs
- Résiste aux odeurs
- Ce produit contient un agent antimicrobien pour contrôler les odeurs
- Ce produit contient un agent antimicrobien en cuivre pour contrôler les odeurs et les taches
- Ce produit contient l'antimicrobien en cuivre Cupron™ pour contrôler les odeurs et les taches
- Ce produit contient l'antimicrobien Cupron™ pour prévenir les odeurs et les taches

- Ce produit contient un agent antimicrobien pour empêcher les microorganismes de dégrader le produit
- Cupron™ inhibe la croissance des odeurs bactériennes
- Cupron™ résiste au développement des odeurs microbiennes
- Cupron™ arrête la prolifération des bactéries qui causent l'odeur sur ce produit
- Cupron™ protège contre la prolifération d'odeurs provenant de sources microbiennes
- Cupron™ protège contre la dégradation par les microorganismes
- Cupron™ réduit les odeurs des microorganismes
- Cupron™ protège contre le mildiou
- Cupron™ empêche le mildiou
- Cupron™ empêche les taches de mildiou et la dégradation de ce produit
- Cet article a été traité au Cupron™, un fongistatique qui sert à protéger le produit contre la moisissure
- Antimicrobien
- Anti-odeurs
- Cupron™ antimicrobien
- Cupron™ anti-odeurs

Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes

Dose supérieure

MODE D'EMPLOI

PRÉSERVATION DU MATÉRIEL : Un agent de conservation et fongicide final qui permet de supprimer les champignons.

Incorporer Cupron™ Fibres antifongiques (nom de marque substitut Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes) à raison de 1,95 pourcent en poids dans les produits finaux suivants :

Articles de literie, moquettes, tentures, linge de maison

Mousses polyuréthanes – cellules fermées et ouvertes, souples, rigides, semi-rigides

Plastique/produits en plastique (comprend le nylon et le vinyle)

Caoutchouc/produits en caoutchouc

Chaussures/Composantes pour souliers

Textiles/tissus tissés et non tissés/fibres de rembourrage/fibres/cordage (synthétique)

Habillement/produits finis – sous-vêtements, couches de base, vêtements d'extérieur, habillement de sports, vêtements d'équipe, vêtements de yoga, chaussettes, articles chaussants, marchandises nationales

Lorsqu'on les utilise à un niveau de chargement de 1,95 % en poids, ces fibres permettent de protéger le produit et de préserver la matière. L'étiquette peut contenir au moins un des énoncés indiqués ci-dessous :

- Cupron Fibres et tissus antifongiques tue plus de 99,9 % des champignons sur [nom du produit final]
- Cupron Fibres et tissus antifongiques tue plus de 99,9 % des champignons
- Cupron Fibres et tissus antifongiques inhibe la prolifération des champignons
- Ce produit contient Cupron Fibres antifongiques qui tuent plus de 99,9 % des champignons
- [Ce produit/nom de composante] peut venir s'ajouter aux pratiques hygiéniques en tuant plus de 99,9 % des champignons sur [nom de produit/composante]
- [Ce produit/ nom de composante] est faite (de)(en) Cupron Fibres/tissus antifongiques qui tuent plus de 99,9 % des champignons
- Cupron Fibres antifongiques permet d'inhiber l'accumulation et la prolifération des champignons sur [ce produit/ nom de composante]

- Cupron Fibres antifongiques protège [ce produit/nom de composante] en tuant plus de 99,9 % des champignons

Soins et utilisation appropriés

Laver à la machine cycle régulier. Température froide, tiède ou chaude (jusqu'à 80 degrés celsius). Séchage par culbutage à température élevée (jusqu'à 175 degrés celsius) pour une durée maximale de 30 minutes. On peut utiliser un agent de blanchiment. Ne pas utiliser un assouplissant ou un détergent à lessive qui contient un assouplissant. Ne pas nettoyer à sec. Le produit n'est pas approuvé pour un contact direct avec les aliments ou pour l'emballage des aliments.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Se départir de l'excédent par recyclage. Se départir de Fibres de cuivre Cupron™ antimicrobiennes de manière responsable, y compris le recyclage.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

GARANTIE

S'il est utilisé tel que prévu, ce produit résiste à l'usure et les propriétés antimicrobiennes durables seront efficaces tant que le produit reste en place et est utilisé selon le mode d'emploi.

Étiquette volante sur l'extérieur du vêtement (à enlever par le consommateur) (Faible dose)

Cupron™ Fibres antimicrobiennes en cuivre

Ce vêtement a été traité avec de l'oxyde cuivreux pour supprimer les bactéries, les champignons, les levures et les algues.

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION 32089 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Oxyde de cuivre(I) <insérer> %

Cupron Inc.
800, rue Leigh Est
Bureau 123
Richmond (VA) 23219
1 804 212-1716

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.
Élimination : Jeter le vêtement aux vidanges lorsqu'il est usé. Ne pas réutiliser le vêtement à d'autres fins que comme un vêtement.

CONSERVER CETTE ÉTIQUETTE POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE SUR LA MANIPULATION APPROPRIÉE DE CE VÊTEMENT. CETTE ÉTIQUETTE NE DOIT ÊTRE ENLEVÉE QUE PAR LE CONSOMMATEUR.

Étiquette volante sur l'extérieur du vêtement (à enlever par le consommateur) (Dose supérieure de suppression des champignons)

Cupron™ Fibres antimicrobiennes en cuivre

Ce vêtement a été traité avec de l'oxyde cuivreux pour supprimer les champignons.

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION 32089 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Oxyde de cuivre(I) 1,95 %

Cupron Inc.
800, rue Leigh Est
Bureau 123
Richmond (VA) 23219
1 804 212-1716

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Ne pas contaminer l'eau, ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.
Élimination : Jeter le vêtement aux vidanges lorsqu'il est usé. Ne pas réutiliser le vêtement à d'autres fins que comme un vêtement.

CONSERVER CETTE ÉTIQUETTE POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE SUR LA MANIPULATION APPROPRIÉE DE CE VÊTEMENT. CETTE ÉTIQUETTE NE DOIT ÊTRE ENLEVÉE QUE PAR LE CONSOMMATEUR.